



Les engagements de la mandature

Dernière mise à jour le : 17 Déc 2019



Le président de la Cavec a défini avec son conseil d'administration un plan de mandature

La Cavec concentre ses efforts depuis la précédente mandature sur la transition d'une structure de gestion administrative des régimes à une véritable logique client, capable de proposer aux professionnels un « conseil retraite » moderne. De ce fait, les élus suivent attentivement l'évolution des indicateurs de service que la Cavec a élaboré, tant au niveau de la disponibilité des lignes téléphoniques que dans le temps de traitement des dossiers par les gestionnaires de carrière ou de retraite.

Pour la mandature, le Conseil d'administration a identifié trois enjeux :

1. des régimes qui doivent être pérennes et attractifs ;
2. une gestion administrative qui doit être améliorée ;
3. une institution dont l'autonomie est à garantir.

Il en ressort de grands axes de développement qui s'expriment en termes de gestion financière, de maîtrise des dépenses, d'évolution des services, d'amélioration générale de la qualité, de relations institutionnelles et de partenariat avec les instances et associations professionnelles, etc.

Guider et conseiller les adhérents, expliquer le rôle institutionnel de la Cavec, établir des liens avec les partenaires institutionnels de la caisse ainsi qu'avec les représentations des professionnels libéraux affiliés... La caisse des experts-comptables et des commissaires aux comptes assume un devoir de pédagogie, mais aussi de proposition face aux attentes de ses assurés. Les élus de la Caisse sont conscients de ce rôle et sont forts de la confiance qui leur a été donnée par leurs pairs de faire de la Cavec une Caisse d'excellence.

Mot-clés : gouvernance; service; représentation; Cavec

Prolongements

- [» La direction et l'agent comptable](#)
- [» Le pilotage par le conseil d'administration](#)

Documents téléchargeables

- [Le guide de retraite et de prévoyance](#)



-
- [Livre Une Histoire d'Avenir](#)

Dernières actualités

- [Du 18 novembre au 11 décembre 2020, la Cavec réalise une enquête de satisfaction par téléphone afin de recueillir votre opinion](#)
- 18 Novembre 2020
- [Communiqué : Les experts-comptables amplifient leurs investissements socialement responsables et citoyens en contribuant au financement de projets ayant un impact environnemental favorable en France](#)
- 05 Novembre 2020
- [Covid-19 : la CAVEC maintient son activité et continue à vous accompagner et à vous conseiller au quotidien](#)
- 30 Octobre 2020

[+ d'actu](#)